



Entrée en vigueur de la RE2020

Fermacell[®], des plaques biosourcées idéales pour les projets répondant à la RE2020

James Hardie France[®], acteur global de l'aménagement intérieur et extérieur, annonce l'obtention de ses Fiches de Déclaration Environnementale et Sanitaire (FDES) consultables sur la base de données INIES pour ses plaques fermacell[®]. Produit inerte recyclable, à base d'eau, de gypse et de papier recyclé, qui est un élément biosourcé, l'organisme de référence INIES a par conséquent publié les FDES mettant en valeur le caractère éco-conçu des plaques fermacell[®]. Destinées aux sols, murs et plafonds dans le neuf et dans la rénovation des maisons individuelles, bâtiments tertiaires, ERP.. les plaques fermacell[®] répondent au dispositif de la RE2020.



UNE COMPOSITION BIOSOURCÉE VALIDÉE AU TRAVERS DES FDES PUBLIÉES SUR LE SITE INIES

Depuis la fin de l'année 2021, les FDES, attestant de la composition biosourcée des plaques fermacell®, (avec ou sans isolant rapporté pour les plaques de sols) destinées aux sols, murs et plafonds sont consultables sur le site www.inies.fr. Organisme référent délivrant les FDES, l'obtention des fiches INIES valide la composition biosourcée des plaques fermacell®.



UN MATÉRIAU BIOSOURCÉ DEPUIS L'ORIGINE

Produit conçu selon le même procédé depuis 1971, les plaques fermacell® se composent essentiellement de matières premières biosourcées et recyclées. Depuis l'origine, les plaques sont ainsi conçues avec du gypse et de l'eau permettant de faire le liant avec les fibres de cellulose issues du papier recyclé utilisé à hauteur de 20% dans le process de fabrication. En outre, toutes les chutes issues de la production sont réinjectées dans le process de fabrication. Chaque plaque contient ainsi 18% de chutes directement recyclées. Matériau ne faisant pas appel à des composants toxiques pour sa fabrication et produit totalement inerte, les plaques fermacell® ne génèrent aucune pollution de l'air intérieur.

FERMACELL® RÉPOND PARFAITEMENT À LA RE2020

Issues de matériaux écologiques et recyclés, les plaques fermacell® répondent parfaitement au dispositif de la RE2020 (Réglementation Environnementale). Cette nouvelle réglementation, favorisant l'emploi de produits biosourcés sur les chantiers est entrée en vigueur en janvier dernier. Ambitieuse, et portée par les pouvoirs publics, elle a pour objectif d'atteindre la neutralité carbone dans les bâtiments neufs ou existants rénovés à l'horizon 2050.

ILS ONT D'ORES ET DÉJÀ FAIT CONFIANCE À FERMACELL®

Produit largement reconnu dans le bâtiment pour ses performances intrinsèques et son caractère biosourcé, les professionnels prescripteurs et poseurs n'ont pas attendus la RE2020 pour installer des plaques fermacell® sur leurs chantiers...



Groupe scolaire
Rosny sous Bois (93)
Plaque fermacell® 12,5 mm,
chape sèche fermacell®



Maison Européenne®
Gambenheim (67)
Plaque fermacell® 12,5 mm
pour l'isolation de la toiture et des murs.



**Maison de l'Enfance
& des Services**
Plélan le Grand (35)
Plaque fermacell® 12,5 mm

A propos de James Hardie France®

Depuis 2019, James Hardie France® est un acteur global de l'aménagement intérieur et extérieur des bâtiments avec ses 2 marques :

- **James Hardie®** : l'inventeur du ciment-composite qui ne cesse d'étendre sa gamme de bardage et panneau pour la façade.
- **fermacell®** : leader européen des systèmes pour la construction sèche et la construction bois, avec une gamme de plaques à base de fibres-gypse ou à base ciment. Ces plaques peuvent être appliquées en cloisons, doublages, plafonds et même au sol (procédé de chape sèche fermacell®) grâce à l'ensemble des accessoires et produits complémentaires optimisant leur mise en œuvre et leurs performances aussi bien en acoustique, qu'en résistance au feu ou aux chocs par exemple.

CONTACTS PRESSE



www.salesfactory.fr

Virginie Adam

Ligne directe : 01 41 38 95 20

virginie.adam@salesfactorypr.fr

Thomas Peixoto

Ligne directe : 01 41 38 95 21

thomas.peixoto@salesfactorypr.fr



SalesFactory PR